

# CUFFY



**BULLETIN MUNICIPAL n° 1**

*- Janvier 2022 -*

# LES SERVICES

## HORAIRES DE LA MAIRIE

\*\*\*\*\*

lundi - mardi - jeudi - vendredi  
mercredi - samedi

de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00  
de 9 h 00 à 12 h 00

Tél : 02.48.80.40.54 / Fax : 02.48.80.43.31

mail : [mairiedecuffy@wanadoo.fr](mailto:mairiedecuffy@wanadoo.fr)  
site internet : [www.mairie-cuffy.fr](http://www.mairie-cuffy.fr)

## PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

LUNDI de 09 H 00 à 10 H 00  
MERCREDI de 11 H 00 à 12 H 00

JEUDI de 11 H 00 à 12 H 00  
VENDREDI de 15 H 00 à 16 H 00

## AUTRES SERVICES

ORANGE	service client	3900	
SAMU		15	
POMPIERS		18 ou 112	
GENDARMERIE	LA GUERCHE	02.48.77.55.10	(permanences du lundi au jeudi de 14h à 18h)
DDT (EQUIPEMENT)	SAINT-AMAND	02.48.61.53.83	
VEOLIA (GENERALE DES EAUX)		02.48.96.99.11	(St AMAND) / 09.69.32.35.29
EDF	renseignements	09.69.32.15.15	
	dépannage	09.72.67.50.18	
COMMUNAUTE DE COMMUNES	JOUET / L'AUBOIS	02.48.77.55.50	
MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE	LA GUERCHE	02.48.74.74.74	
ASSISTANTE SOCIALE	LA GUERCHE	02.48.25.26.60	(sur rendez-vous)
POSTE	CUFFY	02.48.77.53.71	
ECOLE maternelle / cantine / garderie	CUFFY	02.48.80.41.93	
	primaire	02.48.80.45.03	
CENTRE SOCIOCULTUREL	CUFFY	02.48.80.40.73	
SALLE DES FETES	CUFFY	02.48.80.43.56	
STADE DE FOOTBALL	CUFFY	02.48.80.40.25	
INFIRMIERE	CUFFY	02.48.76.42.21 / 06.38.73.44.10	

## PERMANENCES ORGANISMES A LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

➤ MAISON FRANCE SERVICES (remplace la MSAP - Maison de Services au Public) est installée à l'entrée du parc Maurice Fuselier.

Deux hôtesses se relaient afin d'accompagner les administrés dans leurs démarches auprès des organismes suivants :

CPAM, CAF, CARSAT, MSA, RSI, Pôle Emploi et le Conseil Général du Cher.

HORAIRES : lundi, mardi mercredi et jeudi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h - vendredi de 08h30 à 12h (☎ : 02.48.80.46.06 ou 09.64.44.45.89)

En outre, certains organismes y assurent des permanences :

PROMETHEE - CAP EMPLOI - ☎ : 02.48.67.51.51	3 <sup>ème</sup> mardi du mois de 9h à 12h sur RDV
CDAD - PERMANENCE JURIDIQUE - ☎ : 02.48.68.33.83 / 06.85.42.95.14	1 <sup>er</sup> lundi du mois de 14h00 à 15h30
A.S.E.R.	chaque jeudi de 9h00 à 12h00 sur RDV
CODHAJ (Comité Départemental Habitat Jeunes)	2 <sup>ème</sup> mardi du mois de 14h00 à 16h30 sur RDV
CAF	borne de consultation en permanence visioconférence le mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h
CARSAT CRAM - ☎ : 39 60	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> mercredi du mois uniquement sur RDV
CICAS - ☎ : 0820 200 189	⚠ permanence supprimée depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 2017 - s'adresser à BOURGES ou NEVERS
MISSION LOCALE CHER SUD	lundi de 13h30 à 17h00 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 - ☎ : 02.48.82.10.35

## ➤ Permanences salles municipales de la Mairie :

- FACILAVIE :  
- Défenseur des Droits

4<sup>ème</sup> lundi du mois de 9h30 à 12h00 / 02.48.23.06.70  
1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 9 h à 12 h - 06.40.51.27.76

## PERSONNEL COMMUNAL

- Secrétariat
- Cantine scolaire
- Ecole maternelle
- Agents d'entretien

Mme RAIMOND - Mme LANGLOIS - Mme HEURLEY  
Mme BLAHYJ - Mme ALVES  
Mme CLEMENT - Mme CHAUMARD  
Mme ALVES - Mme SENICA ROCHEL  
M. MULLER - M. CASSIOT

## HORAIRES BUS DIRECTION NEVERS



Nouveau service  
mis en place par le Conseil Départemental du Cher.  
Pour tout renseignement et réservation obligatoire,  
téléphonez au 0 800 10 18 18

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE CUFFY

Horaires d'ouverture :

- mercredi : de 10 h 00 à 12 h 00





## LE MOT du MAIRE

L'année 2021 s'est écoulée au rythme des annonces liées à la pandémie Covid 19 pour la deuxième année. Fermeture de commerces une partie de l'année, puis instauration du pass sanitaire qui nous a permis de reprendre une vie sociale « contrôlée ». Un mal pour un bien, chacun décidera !

Une nouvelle fois, avec la cinquième vague, le repas d'automne des Anciens ainsi que le goûter de Noël ont été annulés tout comme le Noël des enfants avec le spectacle et son traditionnel marché. Les membres du CCAS ont distribué les colis de Noël aux Aînés.

Avec l'aide du personnel communal, les enseignantes ont distribué les jouets ou les cartes cadeaux accompagnés de friandises à tous les enfants scolarisés. Le Père Noël a préféré déposer les cadeaux en mairie afin de respecter le nouveau protocole sanitaire de niveau 3.

Les prix des concours des maisons fleuries ont été remis aux lauréats en mairie un samedi matin mais sans le traditionnel moment convivial.

La plupart des associations ont pu reprendre leurs activités en respectant les protocoles édictés par les différentes fédérations mais n'ont pas pu organiser leurs différentes manifestations. Afin de les soutenir et après les avoir reçues, le Conseil Municipal a reconduit les subventions de l'an dernier.

Je tiens à remercier le personnel communal des écoles pour s'être adapté aux différents protocoles sanitaires, d'avoir accepté des heures complémentaires afin de créer une deuxième garderie, matin et soir, permettant d'éviter le brassage des enfants ainsi qu'à la cantine pour séparer les différents groupes. Nos secrétaires de Mairie, toujours présentes, ont permis la continuité des services.

Avec la vaccination, il semble que le reconfinement complet ne soit pas d'actualité. Bien entendu, des précautions doivent être prises et le vaccin seul ne suffit pas : masques et gestes barrières sont nécessaires. Beaucoup de vaccinés ont ou vont recevoir la troisième dose, peut-être une quatrième sera nécessaire. Comme beaucoup d'entre vous, je m'interroge mais j'ai confiance en nos médecins et les personnels soignants, et si je dois attraper la Covid, je reste persuadé que la maladie sera moins virulente.

La cérémonie des vœux à la population, moment de convivialité pour lancer la nouvelle année, ne pourra pas avoir lieu pour la deuxième année consécutive.

Les Conseillers Municipaux, les membres du CCAS et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022.

**Le Maire, Olivier HURABIELLE**



# TRAVAUX 2021



## LOIRE À VÉLO

- . Entretien régulier de la piste par une entreprise : deux passages en 2021
- . Intervention des agents communaux pour les branches et les arbres après vents forts ou signalement de vélotouristes

## VOIRIE

- . Entretien des routes communales, rebouchage des nids de poules par enrobé à chaud sur route de l'Aubray, rue du Pré du Roc, rue au Dau, levée de Loire
- . Apport de graves impasse des Acacias, rue des Perrières
- . Balayage, sur l'ensemble de la commune, des caniveaux par les agents municipaux
- . Nettoyage de différents regards d'eaux pluviales et de grilles avaloirs par les agents municipaux
- . Curage de 1000 mètres de fossés impasse du Taillis point jusqu'à la rue des Perrières
- . Pose de 8 mètres de caniveau allée de la Boulaise
- . Réfection complète de la bande de roulement de la rue des Fourmis par le Conseil Départemental du Cher
- . Remplacement d'un tampon fonte à la Grenouille
- . Scellement d'un tampon fonte derrière la poste

## ECOLES

- . Balayage régulier et entretien des deux cours d'école
- . Réalisation du diagnostic « qualité de l'air » des salles de classes (*deuxième étape en été*)
- Maternelle
  - . Remplacement des menuiseries côté cour, de la porte de garage ainsi que des fenêtres de la salle motricité avec pose de volets roulants solaires
  - . Création d'une sortie de secours avec accès PMR au réfectoire
  - . Réfection des pierres d'encadrement de baie et façade du réfectoire
  - . Remise en état de la peinture des entourages de menuiserie, de la porte de la chaufferie ainsi que les descentes d'eaux pluviales de la cour
  - . Remplacement de la robinetterie des lavabos
  - . Remplacement des robinets et têtes thermostatiques sur les radiateurs
  - . Mise en place d'enrobé à chaud autour des regards de la cour
- Primaire
  - . Déplacement du panneau de basket avec traçage au sol
  - . Mise à jour des ordinateurs
  - . Nettoyage du conduit de cheminée du bâtiment CM1/CM2
  - . Déplacement du WC PMR et pose d'un lave-main
  - . Peinture côté lavabo et WC PMR

## BÂTIMENTS COMMUNAUX

- . Interventions diverses dans tous les bâtiments pour l'entretien régulier
- Mairie
  - . Remplacement des portes, des serrures et mise en peinture
  - . Remplacement des robinets et têtes thermostatiques sur les radiateurs
- Local associatif
  - . Rangement de la porte arrière pour l'accessibilité avec volet roulant solaire
  - . Réalisation de toilettes pour personnes à mobilité réduite (PMR)
- Centre socioculturel
  - . Réparation des tables et des chaises
  - . Remise en état du pignon (traitement des champignons sur l'enduit)
  - . Remplacement d'une poignée suite à vandalismes

- Bibliothèque
  - . Obturation œil de bœuf
  - . Pose d'un panneau logo de Cuffy
- Locaux commerciaux
  - . Nettoyage de la cour arrière avec évacuation des déchets par les agents municipaux
- Ateliers
  - . Achat de matériels pour le désherbage
  - . Achat d'une tronçonneuse
  - . Réparation couverture et gouttières
  - . Dotation aux personnels techniques d'équipements de sécurité flockés « commune de Cuffy » (*par agent : 2 parkas, 2 pantalons, 5 tee-shirts, casquettes, chaussures, bottes, lunettes, gants, casques anti-bruit*)
  - . Achat d'un véhicule Kangoo avec attelage et logo de Cuffy
  - . Achat d'une remorque avec 36 barrières
  - . Achat de 4 roues hiver pour le camion Master
  - . Vente du tracteur CASE après réparation et de l'épareuse
- Eglise
  - . Installation électrique pour vitrine EX-VOTO
- Cure
  - . Émoussage manuel par broissage, révision et traitement anti-mousse des couvertures
  - . Remplacement radiateur électrique appartement rez de chaussée
- Local association sauvegarde du patrimoine
  - . Émoussage manuel par broissage, révision et traitement anti-mousse des couvertures

## **ETANG COMMUNAL**

- . Entretien régulier des espaces verts par sous-traitance

## **ESPACES VERTS**

### **Par des prestataires**

- . Fauchage des chemins verts
- . Broyage vertical des haies
- . Entretien de l'espace entre le Pont route et le Pont Canal
- . Broyage régulier des accotements et des fossés le long des routes
- . Entretien des espaces verts (*port, rond-point du Guétin, monuments aux morts, aire de jeux des Fourmis, lotissement des Fourmis, la Cure, terrain de camping...*)
- . Taille des arbres et arbustes (*Port, rond-point du centre socio, place de l'Eglise, les Merles, la Chappe, la Grenouille ...*)

### **Par nos employés communaux**

- . Plantation de fleurs dans les jardinières
- . Arrosage des fleurs deux fois par semaine
- . Ramassage des poubelles tous les lundis et vendredis sur toute la commune, et trois fois en été, entre les deux ponts du Guétin et au Port
- . Désherbage des trottoirs et caniveaux sur toute la commune
- . Ramassage régulier des feuilles

## **ECLAIRAGE PUBLIC**

- . Entretien régulier des installations
- . Changement de différentes lampes et armoires.

## **DIVERS**

- . Entretien et désherbage des allées du cimetière (*3 fois par an*)
- . Pose des décorations de Noël (*église, centre socio, école*)
- . Contrôle et vérification des extincteurs
- . Vérification de toutes les installations gaz (*chauffe-eau, gazinière...*)
- . Vérification des circuits électriques (*salle des fêtes*)
- . Vérification des ouvertures de désenfumage (*salle des fêtes*)
- . Remplacement du plancher et des lambourdes de la passerelle
- . Pose d'un panneau signalétique GR 654 au port du Guétin
- . Exercice inondation

# CONSEIL MUNICIPAL – COMPTE RENDU SEANCE DU 22/09/2021

Le Conseil Municipal s'est réuni au centre socioculturel le MERCREDI 22 SEPTEMBRE 2021 à 18 H 30 sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Présents : MM. et Mmes HURABIELLE LYON LORRE DUCROT LESUEUR DUPOUY KALUZNY PENARD PASTOUT PILLIER BARON ROCHE

Absents : M. BAUJARD procuration à Mme LORRE  
Mme LEJEUNE procuration à M. LESUEUR  
Mme PIPERAUD procuration à Mme ROCHE

Secrétaire de séance : Mme LORRE

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le compte-rendu de la dernière réunion est adopté.

## 1) COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS / POINT SUR LES TRAVAUX

### Bâtiments - Voirie - Réseaux - Matériel

L'assemblée :

- fait le point sur les différentes opérations d'investissement déjà réalisées ou actuellement engagées par rapport aux projets 2021
- décide de renouveler à compter de 2022 la convention relative à l'entretien du réseau de collecte des eaux pluviales conclue avec VEOLIA
- approuve la dénomination des rues concernant certains lieux-dits de la commune (écarts)
- accepte de mettre à disposition et à titre gratuit jusqu'au 31/12/2024, un terrain communal situé aux Vieilles Rames (installation clôture et entretien parcelle par le locataire)
- constate une nouvelle recrudescence des microcoupures d'électricité et note qu'une rencontre avec ENEDIS a été programmée au sujet de ce problème.

### Rapports annuels 2020

Le CM prend acte des rapports présentés par M. le Maire et qui peuvent également être consultés en mairie sur :

- l'exploitation de l'éclairage public (SDE 18)
- les services d'eau et d'assainissement (SIAEPA de Cuffy/Cours-les-Barres).

### Affaires scolaires

L'assemblée note que :

- 96 élèves se répartissent en 4 classes pour l'année scolaire 2021/2022 (primaire 62 / maternelle 34)
- 65 enfants en moyenne fréquentent la cantine, 26 la garderie du matin et 18 celle du soir
- des travaux d'entretien ont été réalisés durant les vacances d'été suite aux demandes des enseignantes
- le dossier présenté dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles a été retenu et subventionné à hauteur de 3 373 € pour une dépense estimée à 5 062 €.

Le plan de financement de cette opération est adopté par le CM qui autorise également M. le Maire à signer la convention de partenariat SNEE.

## 2) GESTION PERSONNEL COMMUNAL

L'assemblée prend note :

- qu'un agent technique est toujours en arrêt de travail (prolongation actuelle jusqu'au 17/10/2021)
- que la durée de stage de l'agent technique embauché récemment pourra être portée à 2 ans
- que le contrat PEC de l'agent recruté par l'intermédiaire de la Mission Locale a été modifié (passage à 35 H / semaine du 01/07 au 31/12/2021)
- que suite à l'avis favorable du Comité Technique, le poste d'agent de maîtrise principal qui n'est plus pourvu depuis le départ en retraite d'un agent pourra être supprimé.

## 3) OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES

L'assemblée décide :

- d'approuver la modification au niveau des dépenses de la section d'investissement du budget 2021 en vue du remboursement d'un trop perçu de taxe d'aménagement (article 10226 + 400 € / article 2184 - 400 €)
- de retenir la proposition d'achat par la commune d'HERRY d'un tracteur CASE avec broyeuse de haie pour la somme de 29 000 €
- d'accepter les indemnités de sinistre se rapportant à la réparation de ce véhicule (3 992,24 €)
- de fixer le prix de vente d'une remorque (de 2 500 à 3 000 €)
- de procéder à la sortie de l'actif des différents biens concernés par ces opérations (écritures budgétaires).

## 4) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Après avoir rappelé que les comptes-rendus des différentes réunions de la CDC sont diffusés à chaque conseiller, M. le Maire fait le point sur :

- l'installation de la vidéoprotection sur le territoire de la CDC programmée au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2021
- le projet de construction d'une maison domotique / résidence seniors à Torteron (bornage du terrain, dépôt demande de permis, début des travaux en avril 2022)
- le fonctionnement du centre de loisirs à Cours-les-Barres avec :
  - . le bilan des activités des vacances d'été
  - . la mise en place de l'accueil du mercredi (modalités d'inscription, 16 places réservées sur 16 disponibles pour les enfants de 3 à 5 ans et 23 places sur 36 pour les enfants du CP au CM2)
  - . l'organisation de la session de la Toussaint du 25 octobre au 5 novembre

- la répartition du FPIC pour l'année 2021 (20 497 € pour CUFFY)
- la prise de compétence OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat)
- le dossier GEMAPI où un amendement présenté par Rémy POINTEREAU a reçu un avis favorable du Sénat et du Gouvernement par l'intermédiaire de la Ministre Jacqueline GOURAULT dans le cadre de l'examen de la loi 3D (décentralisation, différenciation et déconcentration). La gestion de la Loire serait confiée à titre expérimental par décret du Conseil d'Etat à l'Etablissement Public Loire de la source à l'estuaire.

## 5) QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée :

- émet un avis favorable sur la vente par la SA FRANCE LOIRE de 2 logements situés au lotissement des Fourmis (n° 8 et 38 rue des Ormes)
- prolonge l'interdiction de louer les salles des fêtes jusqu'au 30 novembre prochain dans l'attente de nouvelles directives pouvant permettre la reprise des locations avant cette date
- accepte de diffuser au Député qui en a fait la demande les adresses mail des membres du CM
- note qu'une réunion avec la SAS Canoë Raid Aventure devra être organisée prochainement afin de pérenniser ses activités sur l'ancien terrain de camping
- indique qu'une rencontre avec VNF et la SARL Bateau Promenade Latéral devra être programmée en vue de l'exploitation de la halle nautique à compter du 01/01/2022 (autorisation stationnement bus / élaboration convention AOT)
- est informée que les travaux de réfection de la RD 178 – rue des Fourmis seront réalisés par le Conseil Départemental du 25 au 29 octobre.

M. PASTOUT :

- constate le manque d'entretien de la haie d'une propriété rue du Colombier
- est informé que le panneau « chemin St Jacques de Compostelle » a été installé au Port du Guétin.

Mme KALUZNY :

- est avisée que les travaux relatifs à la réfection d'un tampon de pluvial à La Grenouille ont été commandés
- souligne la persistance de la vitesse excessive dans la traversée de ce quartier
- note la mise en place de panneaux 80 entre Le Guétin et La Grenouille.

M. PILLIER :

- indique qu'une micro-crèche privée sera implantée à Cours-les-Barres
  - demande qu'il soit procédé au remplacement de radiateurs au logement n° 1 à La Cure.
- M. BARON signale le déplacement d'une plaque d'égout à hauteur du n° 22 rue des Linans.

Mme LORRE :

- rapporte les demandes de M. BAUJARD (mise en place d'un panneau sens interdit rue du Passeur en direction de la Levée du Bec d'Allier et installation durant l'été de bacs OM pour les cyclistes qui empruntent le parcours de la Loire à Vélo)
- fait le point sur le fonctionnement du système GEDICOM
- adresse ses remerciements à tous ceux et en particulier M. PASTOUT qui ont contribué à la mise en place et à l'organisation du marché d'été ainsi qu'à la tenue de la buvette à la halle nautique
- note que pour que le marché puisse perdurer, il conviendra de fidéliser les clients et les commerçants dont le placement s'avère de plus en plus difficile
- réitère sa demande visant en cas de remplacement de disposer dès 2022 de bénévoles en nombre suffisant
- remercie M. EVEZARD pour la mise à disposition du bateau « Le Latéral » afin de découvrir le pont-canal du Guétin lors des journées du patrimoine.

M. DUCROT :

- rapporte la demande d'installation d'un miroir à l'intersection de la rue des Mariniers et de la Levée du Bec d'Allier
- note que pour éviter le problème survenu sur le chantier de la rue de La Chaume, des mesures de sécurité devraient être prises durant les travaux (surélévation fils électriques)
- fait le point sur l'accident provoqué par un camion au rond-point du Pré du Roc (candélabre, panneaux et arbustes endommagés)
- rappelle que selon le code civil, les riverains sont tenus d'entretenir les haies de leurs propriétés
- dresse la liste des incivilités constatées dernièrement sur la commune (dégradation poignée porte au centre socioculturel, détérioration et disparition de panneaux de signalisation, vol de fleurs, dépôt de déchets sur le site du Bec d'Allier ...)
- signale que dans le cadre du déploiement de la fibre optique, du matériel a été stocké sur le parking du nouveau cimetière (poteaux bois et engin).

M. LESUEUR indique que malgré plusieurs relances auprès du notaire chargé de la succession de M. JOLY, le dossier relatif au legs de livres à la commune n'est toujours pas régularisé.

Mme DUPOUY demande de sécuriser les abords de la halle nautique (protection de l'embase située au niveau de la barrière du marché d'été, remise en état de plaques de regards).

Mme ROCHE :

- note que la réparation d'une serrure aux sanitaires de l'école primaire a été effectuée
- suggère d'étudier la possibilité d'aménager un city-parc sur le territoire de la commune.

- Séance levée à 21 H 15 -

## HORAIRES d'OUVERTURE des DECHETTERIES

### > TORTERON

lieu –dit PATINGES - ☎ : 02.48.74.54.31

- Lundi	fermé
- Mardi	13 h 30 / 16 h 50
- Mercredi	08 h 30 / 11 h 50
- Jeudi	13 h 30 / 16 h 50
- Vendredi	08 h 30 / 11 h 50
- Samedi	13 h 30 / 16 h 50

### > LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

rue Pierre Boucher - ☎ : 02.48.76.45.63

fermé
08 h 30 / 11 h 50
13 h 30 / 16 h 50
08 h 30 / 11 h 50
13 h 30 / 16 h 50
08 h 30 / 11 h 50

- SMIRTOM St AMANDUIS : 02.48.60.66.89 -

# Les associations communales ...

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Il est toujours possible de nous rejoindre pour une séance hebdomadaire de gymnastique tonique chaque lundi au centre socioculturel de 19 H à 20 H.

L'ambiance y est conviviale et sportive tout en assurant la santé de tous.

Notre précédente marche d'octobre a rassemblé près d'une centaine de passionnés.

La prochaine randonnée pédestre aura lieu le **27 mars 2022**.

Nous vous souhaitons une bonne année 2022 !

**renseignements :**

- Elisabeth GHEERAERT	06.86.76.52.07
- Josette RICHARD	02.48.80.44.02



## LE CLUB DES SENIORS

L'année 2021 tire sa révérence et nous laisse un goût amer.

La pandémie ne nous a pas permis de nous retrouver comme auparavant ; les loisirs ont été mis entre parenthèses et ont été remplacés, à notre grand regret, par la solitude et l'isolement ; la santé et le bien-être nous ont semblé essentiels et nous ne voulions faire courir aucun risque à qui que ce soit.

La situation sanitaire qui s'était un peu améliorée au début de l'automne s'est à nouveau dégradée, espérons que le protocole nous permette de rouvrir les portes en 2022 et que les jours à venir soient plus cléments et nous permettent de reprendre nos habitudes et de re-vivre enfin normalement.

**Les réunions de janvier** ont été programmées au centre socioculturel : le jeudi 13 nous fêterons, comme il se doit, les 20 ans du club avec 1 an de retard ; le jeudi 27 janvier se tiendra l'assemblée générale.

A compter du 1<sup>er</sup> février 2022, nous nous retrouverons le **1<sup>er</sup>** et le **3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois** à la salle des fourmis ; aucune excursion n'a été envisagée compte tenu du contexte qui reste incertain mais des restaurants sont au programme.

Nous attendons tous ce moment de retrouvailles avec impatience et espérons vous revoir en pleine forme.

Nous vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2022.

Respectez les gestes barrières, la vaccination ne suffit pas ; protégez-vous et protégez les autres.

Prenez-soin de vous.

*Le bureau, Odile, Véronique et Roland*

## COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et espère que vous serez prêts à en faire avec nous en 2022 !

Notre prochaine manifestation, si les conditions sanitaires le permettent, sera le rallye-vélo en juin ou juillet (*date à définir*) et on croise les doigts pour que nous puissions organiser la fête de la Saint-Maurice ainsi que la brocante.

Nous vous attendons nombreux à notre assemblée générale qui aura lieu le 14 janvier prochain à 19 h 00 au centre socioculturel.

Nous sommes à la recherche de personnes motivées pour nous aider à organiser ces différentes manifestations.

D'avance nous vous remercions

**Le Comité**



## LA GAULE de CUFFY

---



L'année 2021 a connu de belles prises sur nos lots.

Les cartes de pêche seront en vente à partir du 15 décembre 2021 chez nos dépositaires habituels :

- le restaurant LA GRENOUILLE (*en respectant les horaires de service*)
- M. Raymond DAMERON (*appeler avant*)

Les tarifs restent inchangés

Le canal sera vidé du 3 janvier au 27 février 2022 afin d'effectuer d'importants travaux, une pêche de sauvegarde sera effectuée.

L'étang communal a été aleviné en gardons, tanches et carpes.

**Notre bourse-vente de matériels anciens est prévue le DIMANCHE 6 MARS prochain en espérant que la situation sanitaire s'améliore.**

## LE COCHONNET

---

2021 : année chaotique dans le monde sportif, année pauvre en concours et rencontres.

2022 pointe le bout de son nez avec, nous espérons, de meilleures prévisions.

Malgré cette année capricieuse, nous souhaitons que celle qui arrive soit ponctuée comme à l'accoutumée par les divers championnats, la coupe de France / Cher, challenges....

Nous pouvons tout de même féliciter nos 30 licenciés pour les résultats rapportés cette année en championnat des clubs :

- une 4ème place pour les séniors en 4ème division
- une 3ème place pour les vétérans en 3ème division
- une 2ème place pour les séniors en 5ème division
- une 2ème place pour les féminines en 1ère division



Nous avons également disputé cette année la finale de Coupe du Cher 2020 (qui ne pouvait pas se jouer jusqu'à présent en raison du Covid), nous sommes finalistes.

Nous sommes demi-finaliste pour la Coupe du Cher 2021. Bravo à tous pour ces belles performances !!

Notre concours du 11 septembre 2021 a remporté un grand succès grâce à l'investissement de tous les bénévoles, une grande organisation fut nécessaire afin de respecter le protocole sanitaire ; 64 doublettes sont venues disputer les premières places, une journée très réussie, sous le soleil et la bonne humeur !!

Nous souhaitons rendre hommage à notre regretté ami et licencié Laurent BERGER disparu subitement le 03 octobre dernier à l'âge de 51 ans. Notre club présente une nouvelle fois ses plus sincères condoléances à sa famille.

Nous souhaitons remercier vivement notre sponsor le restaurant LA GRENOUILLE qui a fait beaucoup cette année, tant financièrement que moralement.

Pour cette nouvelle année qui arrive à grands pas, nos jours d'entraînements sont toujours le mardi et vendredi à partir de 15 h 00 ; le prix de la licence sera de 38 euros.

**Pour tous renseignements vous pouvez contacter le Président du Club, Michaël GUYOT au 06.23.78.39.46**

Nous organisons le 30 avril un concours triplètes mixte et le 24 septembre un concours doublettes.

Nous espérons pouvoir organiser un ou deux week-ends de rifles...

Encore bravo à tous pour votre engagement en tant que joueur ou bénévole, merci aux spectateurs qui viennent nous soutenir lors des différentes rencontres.

**Le Cochonnet Cuffy Pétanque vous souhaite une très belle année 2022 !!**

## LES Q FICELÉS

---

Juste avant que la situation sanitaire ne se dégrade une nouvelle fois, l'association a pu réunir son Assemblée Générale ; en effet, c'est après bien des vicissitudes qu'il serait trop long de développer ici, que cette réunion a pu se tenir le dimanche 21 novembre 2021, à partir de 9h30 au centre socioculturel Roland Tiroille à CUFFY.

Pas moins de 53 adhérents y ont participé. Comme il n'y avait pas eu d'Assemblée Générale en 2021, l'exercice a concerné les saisons 2020 et 2021.

C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse (tout en restant sérieux sur les gestes barrières), que les participants ont été accueillis. Après avoir présenté leur Pass Sanitaire au contrôle placé à l'entrée de la salle, ceux-ci ont pu se retrouver autour d'un petit café offert par le club.

Ils ont pu, après s'être enregistrés pour les votes de l'Assemblée Générale, renouveler leur adhésion annuelle aux QFICELES pour la saison 2022 au stand prévu à cet effet.

Après leur installation, prévue dans le respect des distanciations sanitaires en vigueur (voir photo ci-après), l'ouverture de l'Assemblée Générale 2021 a été déclarée par le président. La réunion a duré plus de deux heures. Celle-ci a été l'occasion d'examiner les bilans financiers du club, le rapport moral, les projets de nouveaux statuts et d'un règlement intérieur, le programme des manifestations pour l'année 2022, etc.

Tous les documents soumis au vote des adhérents ont été approuvés à l'unanimité des membres présents (65 votants y compris les pouvoirs, soit près de 85% des adhérents de la saison 2021).

Cette année tous les membres du Conseil d'Administration ont été renouvelés ; vous trouverez, ci-après la liste des nouveaux membres élus, ainsi que la composition du Bureau.

**Membres du CA :** Annick GENTY, Marie-France et Daniel LOISEAU, Marie-Laure LONGEAT, Laurence et Claude MASSE, Maryse NICOLLE, Roland RENAULT, Catherine ROBERT, Lucette et Gilles ROUX, Jean-Luc VIENNOIS, Monique et Stéphane VOELKEL et enfin François ZAJEWSKA

**Bureau :** Gilles ROUX, président, Daniel LOISEAU, vice-président, François ZAJEWSKA, second vice-président, Lucette ROUX, secrétaire, Maryse NICOLLE, trésorière, Marie-Laure LONGEAT trésorière adjointe.

Le compte rendu de cette Assemblée Générale est accessible sur le site Internet de l'association dont l'adresse est rappelée ci-après.

Au jour de la rédaction du présent article, les activités de randonnées du club se poursuivent, notamment avec les petites et grandes marches des mercredis après-midi. La situation sanitaire perturbe quelque peu le bon fonctionnement de l'association mais nous avons appris à nous adapter. Notre principal objectif est de maintenir coûte que coûte le lien social qui nous unit et de permettre à nos adhérents de pratiquer leur activité de plein air, tellement vivifiante, quelque soit les difficultés qui doivent être surmontées.

Vous trouverez, ci-après le programme des randonnées pour le premier trimestre 2022.

Nous vous informons par ailleurs que la prochaine manifestation qui sera organisée par le club se déroulera au restaurant le 20 mars 2022 ; il n'y aura pas de randonnées organisées par les Q FICELES en ce début d'année, celles-ci sont reportées en août et octobre 2022.

Bonne année 2022 à tous et surtout prenez bien soin de vous.

**Pour tout contact avec notre association, veuillez vous adresser à :**

- M. Gilles ROUX - Président - tél . : 06.31.97.79.23
- MM. Daniel LOISEAU et François ZAJEWSKA Vice-Présidents
- Adresse mail : [qficeles@gmail.com](mailto:qficeles@gmail.com)
- Site Internet : <http://qficeles.e-monsite.com>

## ASSEMBLEE GENERALE 2021



### CALENDRIER DES RANDONNEES DU 1ER TRIMESTRE 2022

DATES	VILLES	LIEUX DE DEPART	RESPONSABLES	KM
05/01	LA CHAPELLE HUGON	EGLISE	MARYSE, CLAUDE, FRANÇOIS, DIDIER	11
12/01	SAINT MARTIN D'HEUILLE	STADE	JEAN-LUC, JEAN-PAUL	10
19/01	SAUVIGNY LES BOIS (GALETTE DES ROIS)	EGLISE	JEAN-PIERRE, BRUNO, ALAIN	10
26/01	SERMOISE (VIN CHAUD)	SALLE DES FÊTES	FONETTE, JEAN-PAUL	10
02/02	TRONSANGES	SALLE DES FETES	ISABELLE, GERARD	10
09/02	NEVERS	LYCEE ALAIN COLAS	ANNE-MARIE, JEAN-LUC	10
16/02	COURS LES BARRES	ÉTANG	LAURENCE, CLAUDE, JEAN-PAUL	11
23/02	GUERIGNY	PARKING DES FORGES	LUCETTE, GILLES, DANIEL	11
02/03	SAINT ELOI	SALLE DES FETES	MONIQUE, FONETTE, ANNE-MARIE, BRUNO	12
09/03	SAINT PARIZE LE CHATEL (JONQUILLES)	SALLE DES FETES	MARYSE, LAURENCE, DIDIER, CLAUDE	10
16/03	SAGONNE	MAIRIE	FRANÇOIS, CLAUDE, DIDIER	11
23/03	SAINT AUBIN DES FORGES	SALLE DES FETES	FONETTE, LUCETTE, DANIEL, GILLES	11
30/03	SAINT PIERRE LE MOUTIER	EGLISE	FONETTE, MONIQUE, JEAN-PAUL, BRUNO	11



## Association Parents d'Elèves CUFFY

Nous vous souhaitons une très bonne année 2022 !!

Suite à la bourse aux jouets, nous avons reçu beaucoup de jouets en dons. Nous en avons fait bénéficier l'école, et l'association Emmaüs de Nevers.

La buvette au profit du Téléthon a bien fonctionné et nous remercions tout particulièrement nos visiteurs pour cela.

Enfin, nous remercions la mairie et la commission sport-loisirs-culture pour leur subvention.

Le contexte ne permet pas encore de reprendre toutes nos actions, mais nous y parviendrons au fil du temps !

### Nos prochains RDV

**Le samedi 26 mars - Carnaval**

Cette année les parents et les enfants ont voté pour leur thème préféré, ce sera donc sur le thème du **SPORT !**



Au printemps, nous organisons pour la première fois un après-midi jeux coopératifs en partenariat avec Christelle Harrault, ludopédagogue



Et en mai, nous reprendrons notre action de nettoyage du Bec d'Allier !



Malheureusement, à défaut d'animateur, nous ne pourrons pas organiser de rifles cette année, ce n'est que partie remise....

**Votre APE**

Si vous avez des idées, ou si vous souhaitez nous aider, n'hésitez pas à nous contacter :





Association des Producteurs et Artisans du Bec d'Allier

Jeunes et moins jeunes, habitants Cuffyçois et alentours, adhérents ou pas encore...

# Bonne année !

Notre association de producteurs et artisans locaux vient de fêter sa toute première bougie ! Vous ne le savez peut-être pas encore, mais nous vous proposons un marché de produits locaux chaque semaine ici, à Cuffy.

## Sa particularité ?

Il s'agit d'un marché sur commande.

Vous faites vos choix sur notre site internet, et nos producteurs et artisans vous préparent soigneusement vos commandes que vous récupérez chaque vendredi auprès de ces mêmes producteurs et artisans, devant le bâtiment l'Escale de la Halte nautique.

Vous pouvez trouver vos produits locaux et de qualité en un seul lieu, facilement !

## Pourquoi sur commande et pas sur place ?

Tout simplement parce que cela nous permet de vous proposer un grand choix de produits locaux.

En effet, les producteurs locaux étant très sollicités, ils ne peuvent pas être tous présents toutes les semaines en vente sur place. Aussi, nous nous sommes organisés pour assurer la distribution de vos commandes chaque semaine, par deux ou trois de nos producteurs, que vous pouvez donc rencontrer et avec qui vous pouvez discuter.

Il ne s'agit pas d'un drive où l'on se contente de mettre des sacs dans votre coffre 😊 c'est un vrai moment d'échange, comme sur votre marché d'été, sauf que vous savez à l'avance ce que vous avez acheté...

## Qui sont nos producteurs et artisans ?

Uniquement des locaux, de Cuffy même ou alentours, nous sommes à ce jour une quinzaine de producteurs et artisans adhérents :

- |               |               |               |                |
|---------------|---------------|---------------|----------------|
| - Fromagers,  | - Vigneron,   | - Confections | - Épicerie,    |
| - Boulanger,  | - Pâtisserie, | tissus,       | - Charcuterie, |
| - Ferme,      | - Savonnerie, | - Senteurs    | - Volailles,   |
| - Apiculteur, | - Bijouterie, | textiles,     | - Traiteur...  |

## Comment faire :

- 1 - Chaque samedi et jusqu'au mercredi soir, rdv sur notre site internet [www.marchedecuffy.fr](http://www.marchedecuffy.fr) et faites vos courses de chez vous.
- 2 - Récupérez vos courses le vendredi, à la halte nautique, et payez vos achats (chèque, espèces ou carte bleue)
- 3 - L'association reverse le montant de leurs ventes à chaque producteur et artisan, ainsi elle favorise leur développement et facilite la relation entre les habitants et les acteurs locaux.

# ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU CONFLUENT DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER ET DE SES ENVIRONS

## Alimentation Acte 2

Nous avons vu dans le précédent bulletin que la santé dépend beaucoup (mais pas que) d'une alimentation saine mais qui « coûte » plus cher. Alors comment se procurer cette alimentation, sans se ruiner si on n'a pas de revenus suffisants ? M'a-t-on demandé ?

1- Solution individuelle : on peut produire une partie de son alimentation. La plupart des habitants de CUFFY ont un bout de terrain déjà en jardin ou pouvant le devenir. Bien sûr il faut des connaissances (ça s'apprend), du temps et suffisamment de forces physiques (mais je connais quelques octogénaires jardiniers efficaces !). Par exemple, la CC des Bertranges dans la Nièvre a mis en place un système de rencontres pour mettre en correspondance des propriétaires et des personnes désirant faire du potager (prêter son jardin en échange de quelques menus services ou de légumes).

### 2- Solutions collectives :

- rejoindre ou susciter des jardins partagés ; solliciter les mairies pour trouver des terrains
- revendiquer une hausse des revenus pour gommer le surcoût de l'alimentation saine ou exiger des compensations pour les producteurs de cette alimentation faisant baisser le prix
- agir en commun pour cette idée de « **démocratie alimentaire** » via cette autre idée qui fait son chemin : une « **sécurité sociale de l'alimentation** »

Et ça tombe bien, notre Pays Loire Val d'Aubois va bientôt lancer son **Plan Alimentaire Territorial (PAT)** qui est un outil de démocratie participative directe. En effet loin d'être un « truc » technocratique venu d'en haut, il sera ce que les citoyens et structures locales en feront.

Un Plan Alimentaire Territorial (PAT) est un outil collectif pour développer une alimentation de qualité, locale et durable. Rassemblés autour de cet objectif commun, les acteurs engagés rédigent collectivement une feuille de route sur 5 ans.

Avoir un **système alimentaire plus résilient** est un des enjeux des prochaines années pour les territoires. Il s'agit de **mieux produire, mieux manger, moins gaspiller** et ainsi **garantir la sécurité alimentaire dans le temps** et malgré d'éventuels bouleversements (ex : changements climatiques, crises sanitaires ...).

On peut certes, tout attendre d'une administration centralisée puis passer son temps à la critiquer mais est-ce digne de citoyens responsables ? Pour une fois que nous sommes invités, impliquons-nous, voici juste quelques pistes que nous pourrions creuser ensemble :

- *programme d'éducation à l'alimentation*
- *faire soi-même pour manger mieux et moins cher*
- *est-il possible d'améliorer encore la cantine de l'école ?*
- *favoriser la production locale, sa distribution*
- *partages d'expérience en cuisine, jardinage, petits fruits etc...*
- *vos propres envies*



Nous en reparlerons, mais soyons prêt pour le démarrage de notre PAT (*lui trouver un nom le rendrait plus attractif : des idées ?*)

**François CRUTAIN** ([francois.crutain@orange.fr](mailto:francois.crutain@orange.fr))

# La vie de la commune...

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

COVID oblige, peu de public encore cette année pour assister à la cérémonie de l'Armistice du 11 Novembre. Une cérémonie marquée cette année par l'absence de notre regretté André COQUELARD, président émérite des Anciens Combattants.

Après avoir écouté le message de Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre chargée de la mémoire et des Anciens Combattants, une jeune moldave, professeur de français, a lu à l'assemblée le texte de l'Union Française des Associations de Combattants (UFAC) rappelant à tous l'importance de l'amitié entre les peuples, meilleur rempart contre la guerre. En stage linguistique et culturel en France, cette jeune moldave Natalia était accueillie par une famille de Cuffy.

Elle a été très touchée de l'honneur qui lui a été fait de lire ce texte lors de cette cérémonie patriotique.

Dans l'après-midi, Natalia a visité notre église St Maurice et a pu admirer notre ex-voto revenu de restauration.

Elle est ensuite repartie en Moldavie, des valises pleines de souvenirs à partager...



## ORDURES MÉNAGÈRES - TARIFS 2022

Le Comité Syndical du SMIRTOM ST AMANDUIS s'est réuni le 09 décembre dernier pour adopter son budget global et fixer les tarifs de la redevance incitative 2022.

### Les tarifs comprennent :

- un abonnement au service généralisé (ramassage à domicile des différents conteneurs, réseau de déchetteries, gestion administrative du syndicat...)
- un abonnement en fonction du volume du conteneur bordeaux installé
- une partie variable en fonction du nombre de levées du bac bordeaux avec un minimum facturé de 12 levées

**TARIFS : Bac 80 litres :** 214.08 € pour 12 ramassages et 2.20 € par levée supplémentaire

(anciennement foyer 1 personne) soit 0.60 € par mois en plus : 7.20 € par an

**Bac 120 litres :** 246.74 € pour 12 passages et 3.31 € par levée supplémentaire

(anciennement foyer 2 personnes) soit 0.69 € par mois en plus : 8.30 € par an

**Bac 180 litres :** 272.04 € pour 12 passages et 5.10 € par levée supplémentaire

(anciennement foyer 3 personnes) soit 0.77 € par mois en plus : 9.24 € par an

**Bac 240 litres :** 298.08 € pour 12 passages et 6.66 € par levée supplémentaire

(anciennement foyer 4 personnes et plus) soit 0.84 € par mois en plus : 10.08 € par an

**Bac 360 litres :** 396.00 € pour 12 passages et 10.76 € par levée supplémentaire

(administrations, communes, commerçants...) soit 1.13 € par mois en plus : 13.60 € par an

**Bac 660 litres :** 665.64 € pour 12 passages et 19.46 € par levée supplémentaire

(administrations, communes, commerçants...) soit 1.87 € par mois en plus : 22.44 € par an



Le Secrétariat du SMIRTOM (02.48.60.66.89) et moi-même (02.48.80.40.54) sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

**Le Maire**

## NEIGE ET ROUTE

---



Depuis quelques années, l'axe la Guerche-sur-l'Aubois / Cuffy / le Guétin / Nevers est classé en route prioritaire par le Conseil Départemental du Cher, pour le déneigement et le sablage régulier. Je vous invite donc à prendre cet axe pour vos déplacements sur Nevers, Varennes-Vauzelles, Fourchambault ou autres villages de la Nièvre. L'axe départemental Cuffy / Cours-les-Barres n'est pas prioritaire et devrait être évité en période de neige sauf à connaître de forts désagréments.

A Cuffy, village rural, nous ne sommes pas équipés de chasse-neige, nous sommes en système D. Les ronds-points, les stops, les montées sur les levées sont dégagées à la pelle et salés. Des tas de sables sont déposés pour permettre un redémarrage en côte.

La campagne a ses avantages et ses inconvénients, la période hivernale peut en être un.

Prudence, vigilance, patience et vitesse limitée sont de mises en période hivernale et par temps de neige.

Notre village, comme de plus grandes villes, comme les autoroutes ou les routes départementales, ne peut pas être déneigé totalement. Ces désagréments sont réels mais malheureusement difficiles à anticiper et à éviter.

### **INFOS ROUTE – Conseil Départemental – période hivernale**

Afin de connaître l'état du réseau routier départemental, le Conseil Départemental met à disposition des usagers différents moyens de communication.

- site internet : [www.inforoute.fr](http://www.inforoute.fr) avec carte interactive et infos rafraîchies chaque jour ou [www.cg18.fr](http://www.cg18.fr)
- numéro vert : 0.800.15.15.18 renseigne aussi bien sur les conditions de circulation que sur le transport scolaire

(source : Conseil Général)

## FIBRE OPTIQUE

---

Les travaux de création du réseau « fibre optique » dans notre secteur se poursuivent et l'ouverture à la commercialisation devrait avoir lieu mi-février.

Une réunion publique est organisée à la salle polyvalente de Cours les Barres :

**JEUDI 03 FÉVRIER 2022 à 18 h 30**

Le déroulé de la réunion sera le suivant :

- film présentant la construction et les avantages de la fibre optique
- présentation du déroulement d'un raccordement
- questions/réponses
- accès au stand des opérateurs présents

**Les habitants de Cuffy, d'Apremont-sur-Allier et de Cours-les-Barres sont attendus à cette réunion.**



## TRAVAUX RUE DES FOURMIS

---

Fin octobre, le Conseil Départemental a procédé à la réfection de la couche de roulement du rond-point du centre socio culturel à l'intersection de la route de LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS : des travaux sur 4 jours qui ont perturbé les habitudes mais un résultat très satisfaisant.

Le coût de cette rénovation est de 250 000 €.

Je remercie Jacques FLEURY, Président du Conseil Départemental du Cher et Daniel FOURRÉ, vice-Président chargé des routes, pour la réalisation de ces travaux à CUFFY.

## ENEDIS : MICROCOUPURES

---

Une nouvelle fois, nous avons reçu le directeur d'ENEDIS Cher pour obtenir des informations sur les microcoupures.

CUFFY est alimenté par SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER. Des travaux d'enfouissement ont eu lieu (*voir communiqué ci-dessous*). Des travaux devaient cependant être effectués sur le poste source de SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER. Le 19 juillet dernier, nous avons basculé sur le poste source de NÉRONDES. De ce fait, ce dernier poste alimente plus de bâtiments, plus de kilomètres, ce qui entraîne plus d'incidents et plus de microcoupures.

Le 08 septembre, nous sommes de nouveau alimentés par le poste rénové de SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER. L'accroissement de l'enfouissement, les campagnes régulières d'élagage et une visite par hélicoptère programmée en 2022 devraient logiquement améliorer la qualité du réseau.

Telles sont les informations fournies par ENEDIS.



- COMMUNIQUÉ -

« Dans un souci de sécurisation de l'alimentation électrique des communes de CUFFY, APREMONT-SUR-ALLIER, MORNAY-SUR-ALLIER et NEUVY LE BARROIS, ENEDIS a mis en service près de 5 km de câbles en souterrain, venant se substituer au réseau aérien existant.

L'objectif : améliorer la qualité de la distribution d'électricité pour les 900 clients concernés. L'effacement des anciens réseaux aériens sera réalisé dans les prochains mois. Le coût de ces travaux intégralement pris en charge par ENEDIS s'élève à 570 000 € ».

## URBANISME

---



**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les communes devront être en capacité de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme (Certificat d'Urbanisme, Déclaration préalable, Permis de Construire...) par voie électronique.** Cette obligation s'inscrit dans les ambitions de transformation numérique de nos administrations visant à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique.

Vous pourrez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique à l'adresse suivante :

[urbanisme.cuffy@orange.fr](mailto:urbanisme.cuffy@orange.fr)

**NB :** Le dépôt par voie électronique est un nouveau service mais n'est pas une obligation. La Mairie continue de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier.



BIENTÔT 16 ANS !  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**

Dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

**Pour tout renseignement :**

contacter l'accueil de la mairie

ou le Centre du Service National de Tours/Antenne d'Orléans au 02.38.65.21.83

ou courriel : [dsn.csn-trs@saa.defense.gouv.fr](mailto:dsn.csn-trs@saa.defense.gouv.fr)

**MOBILITÉ & SECOURS**

**Le Département s'engage**

Le Département s'engage en partenariat avec l'Union départementale des jeunes participants du Cher pour l'avenir des jeunes et crée **Mobilité et Secours** : une aide à une mobilité citoyenne.

Ce dispositif s'adresse à tous les jeunes de 15 à 18 ans, domiciliés et inscrits dans une auto-école du Cher pour passer le code de la route.

Trois obligations conditionnent l'octroi de cette aide de 150 euros versée par le Département du Cher :

- l'inscription obligatoire dans une auto-école du département du Cher ;
- l'obtention du code de la route ;
- la participation à une session d'initiation aux gestes qui sauvent (2 heures) dispensée par l'UDSP.

Informations et conditions sur : [departement18.fr](http://departement18.fr)

## Nos valeurs:

Proximité - Universalité

Citoyenneté – Respect de la personne



pour tous, toute la vie, partout

# Devenez bénévole ADMR

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?

Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en forcément une qui vous intéresse !

## L'ADMR RECRUTE

Vous souhaitez aider les autres, permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie...

L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e) ... et bien d'autres encore.

En CDD, CDI, temps plein, temps partiel.



Rejoignez nous,  
envoyez vos lettres de  
motivation et CV à  
[info.fede18@admr.org](mailto:info.fede18@admr.org)

## L'ADMR est là pour vous soutenir

Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne  
(*Toilette, repas, habillage...*)
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Courses
- Lien social

SERVICES  
ET SOINS  
SENIORS

ACCOMPAGNEMENT  
HANDICAP

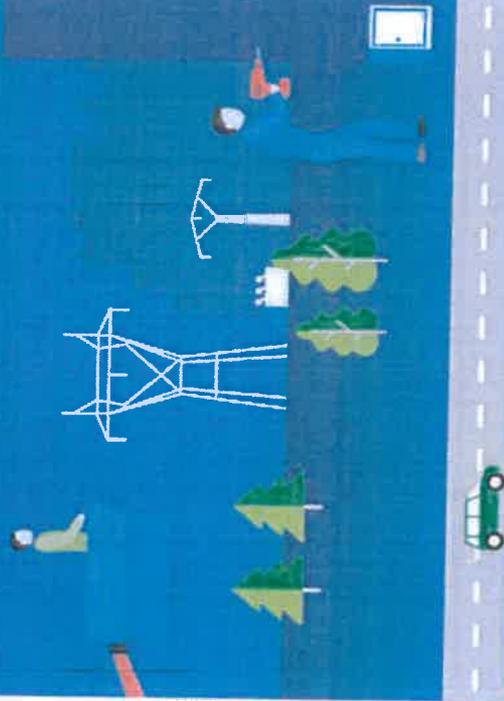
ENTRETIEN  
DE LA  
MAISON

ENFANCE  
ET  
PARENTALITÉ

Contactez-nous au  
02 48 24 03 07

# Electricité Prudence

Gardons nos distances



## Vous êtes bricoleur...

Lorsque vous bricolez ou faites des travaux,  
**SOYEZ VIGILANT À PROXIMITÉ  
DES OUVRAGES ÉLECTRIQUES !**

En effet, des lignes et câbles électriques peuvent  
passer à proximité de vos travaux et en vous approchant  
trop près, vous pouvez provoquer un arc électrique  
(ou amorçage) et risquez alors l'électrocution.

**ENEDIS**  
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU



Le réseau  
de transport  
d'électricité

## Entretenez votre sécurité

### SITUATIONS CONCERNÉES *(non exhaustives)*

- Rénovation, isolation d'une façade
- Nettoyage d'un toit ou d'une gouttière, ou encore pose d'antennes de toit
- Jardinage, avec des outils télescopiques (sécatteur ou échenilloir)
- Perçage d'un mur

### CONSIGNES À RESPECTER

- **Ne bricolez pas ou ne réalisez pas seul des travaux** à proximité d'un ouvrage électrique.
- **Veillez aux distances quand vous manœuvrez des outils** en hauteur ou des engins de levage (échelle, élévateur, nacelle, monte-charge, échafaudage).
- **Circulez impérativement nacelle repliée, benne « baissée »**
- **Ne tentez jamais de récupérer un objet accroché** à une ligne.
- **Ne touchez jamais un câble même isolé !**
- **Ne touchez jamais une ligne ou un câble électrique tombé au sol !**
- **Ne faites pas de feu sous une ligne.**

- **Repérez les passages de câbles électriques** avant de percer un mur.
- **Avant tous travaux à proximité d'un ouvrage électrique, il est obligatoire d'envoyer une déclaration de projet de travaux / déclaration d'intention de commencement des travaux (DT-DICT) au moins 15 jours avant le début de vos travaux. Rendez-vous sur :**

[www.reseaux-et-capitalisations.ineris.fr](http://www.reseaux-et-capitalisations.ineris.fr)



Pour toute information complémentaire,  
consultez [electricite-prudence.fr](http://electricite-prudence.fr)

En cas de contact avec un ouvrage électrique  
et pour prévenir tout accident,  
appelez le numéro d'urgence dépannage  
au **09 726 750 + les 2 chiffres**  
de votre département.

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

DUGUET	Ylianna	le 13 janvier	NEVERS
DELETTRE	Thiméo	le 23 mai	NEVERS
LEBRUN BRAUD	Raphaël	le 1 <sup>er</sup> juin	LE PUY-EN-VELAY
LACAGNE	Jules, Marius, François	le 09 juin	MOULINS
FOLLI	Elsa	le 11 juin	BOURGES
VEDIS	Mia	le 15 juillet	MOULINS
DE LAULANIÉ de SAINTE CROIX	Elliot, Thierry, Pierre	le 22 août	BOURGES
PATEYRON	Lila, Isabelle, Corinne	le 17 septembre	NEVERS

## MARIAGES

SOL Gabriel	et	PARÉ Laurine, Madeleine, Dominique, Elise	le 03 juillet
DUMONT David, Philippe	et	LIEVIN Aurélie	le 07 août
VAGNE Eric, Robert, Henri	et	PREVAULT Maryvonne, Jeanne, Henriette	le 04 septembre

## DECES

DAVID Gérard, Lucien		le 1 <sup>er</sup> janvier	CUFFY
LE MOUÉ Pierre, Marie, Mathurin		le 06 janvier	CUFFY
DAMERON Serge, Jean, Vincent		le 28 janvier	CUFFY
CLÉMENT Lucienne	<i>veuve CASIOT</i>	le 02 février	NEVERS
FERREIRA DA SILVA Maria de la Salette <i>épouse ALVES DA SILVA</i>		le 14 février	DIJON
BERENGER Francine, Yvette	<i>épouse CHAVOUET</i>	le 21 mars	BOURGES
RAGOUGNEAU Annick, Elise	<i>épouse LABORDE</i>	le 31 mars	CUFFY
STÉPHAN Pierre, André		le 10 avril	NEVERS
FAUCHERE Marie, Hélène	<i>veuve LEBLOND</i>	le 25 avril	CUFFY
COQUELARD André, Jean		le 23 avril	DIJON
VALDENNAIRE Bernard, André		le 13 juin	NEVERS
LIMOGES Madeleine	<i>épouse BRINGOT</i>	le 11 août	LA CHARITE-SUR-LOIRE
FOUCHERE Christiane	<i>veuve LIRON</i>	le 22 août	CUFFY
MAGNIEN Bernard, Jean-Louis		le 30 août	CUFFY
WIBRATTE Micheline, Hélène, Paule	<i>épouse JACQUINOT</i>	le 30 août	CUFFY
RODOLOSI Dominique		le 20 septembre	CUFFY
JULIEN-VARNIER Christian, Lucien, Louis		le 1 <sup>er</sup> novembre	NEVERS

état civil arrêté à la date du 15/12/2021



